

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Bagnolet  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186334>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que son revolver était devenu l'unique gagne-pain du grand Jules, il en fit son deuil.

Notre garnement choisissait de préférence pour théâtre de ses exploits les abords de la ville, les promenades publiques, où il attendait ses victimes.

Si le prêteur hésitait ou feignait de n'avoir pas d'argent sur lui, alors, par un mouvement habile, le grand Jules laissait apercevoir le canon de l'arme sous le revers de son habit, et baissait tristement la tête, comme quelqu'un qui nourrit de sombres projets et désire en finir avec l'existence.

Neuf fois sur dix, le passant se laissait attendrir et ouvrait son porte-monnaie en se disant : « Il serait parbleu capable de faire un mauvais coup ! » Ce stratagème n'était cependant point infaillible. Un soir, le grand Jules revenant d'Ouchy, rencontra un docteur de Lausanne auquel il fit son boniment habituel ; mais ce dernier qui s'y était déjà laissé prendre plus d'une fois lui dit : « Mon cher, cela se répète trop souvent ; je ne vous donnerai rien ; après tout, faites comme moi, comme tant d'autres, travaillez. »

Le grand Jules s'avance vers lui d'un air désespéré, place la bouche de son pistolet sur sa tempe et s'écrie : « Si vous ne me prêtez pas cinq francs, je me brûle la cervelle en votre présence ! »

Le docteur, qui ne s'abusait point sur la valeur de ces paroles, garda tout son calme : « Vous avez tort, mon ami, lui dit-il, on ne se laisse pas aller à des actes pareils... Tenez, vous avez là un pistolet duquel tout armurier donnera au moins 10 francs ; vendez-le : Vous aurez ainsi les cinq francs qui vous sont nécessaires et il vous restera encore suffisamment pour l'achat d'une corde, si la vie vous devenait décidément à charge. »

Cela dit, il continua sa route. A peine avait-il fait dix pas, que le grand Jules lui cria d'un air goguenard : « Monsieur le docteur, on sait bien que vous avez l'habitude d'en voir mourir. »

L. M.

La semaine qui vient de s'écouler a été, pour les Lausannois, exceptionnellement fertile en jouissances littéraires et artistiques. — Mercredi, c'était M. le professeur Julliard, qui accompagnait son auditoire dans une excursion charmante à Constantinople, au sein des moeurs orientales, émaillant le voyage de traits piquants et de ce caractère de vérité qu'ont toujours les récits de ceux qui ont vu et vécu les choses dont ils parlent. — Le soir même, les jeunes aveugles de l'Asile donnaient un concert dont on a fait les plus grands éloges.

Jeudi, M. Marc Monnier, le conférencier toujours couru, toujours aimé, et dans la bouche duquel les moindres détails prennent un charme exquis, nous faisait un tableau saisissant et habilement coloré de l'époque agitée où vécurent Henri de Navarre et Agrippa d'Aubigné son ami. Il a terminé par la lecture d'un acte du drame dont Agrippa

est le héros, et qui vient d'être adopté par la Comédie française. Ce fragment, empreint d'un enthousiasme et d'une puissance éminemment dramatiques, fait ardemment désirer d'entendre en entier la pièce, qui ajoutera bientôt un nouvel éclat à la réputation du poète genevois.

Quelques heures plus tard, notre troupe dramatique, interprétabat, dit-on, avec beaucoup de bonheur, la belle comédie de Ponsard, *l'Honneur et l'argent*.

Enfin, vendredi, M. Alphonse Scheler, nous prouvait que notre salle de conférences est trop exiguë, à en juger par la foule qui s'y pressait pour l'entendre interpréter quelques morceaux choisis de nos poètes contemporains. M. Scheler, excelle, il est vrai, à détailler les morceaux dialogués ; il y met tant de naturel, et parfois tant d'amoureuse calinerie, que dames et demoiselles en sont enchantées, et que tout le monde bat des mains.

Un étranger fraîchement débarqué au milieu de nous, et qui aurait parcouru en si peu de jours, ces divers milieux intellectuels, se serait sans doute écrié : « Lausanne est décidément la ville où les beaux esprits se donnent rendez-vous. »

#### On Président eimbéta.

Onna né dè vôtâ, lo conseillé avâi payî à bâire à la pinta dè la crâi fédérâla et ma fâi quand s'en vegne contré lo tard, 'na niéze s'enmandza per quie, qu'aprés lè gros mots vegniront lè z'atouts et 'na forta trevoagnâ. Po vo bin derè porquiè, n'en sé rein ; mà vo sédè coumeint cein va : quand l'est qu'on est on pou allumâ, faut quasu rein por einmourdzi 'na tsecagne ; suffit qu'on gaillâ sâi préférâ à ne n'autro pè 'na gaupa po que lo dzalao aussè einvia dè lâi bailli 'na dédzalâïe ; ào bin lâi a assebin dâi fiers-bocons que s'en preingnont à la pe petta couïenarda et erac ! 'na voustâïe. Don, cllia né lâi avâi z'u 'na tormeintâïe pè lo cabaret que mémameint s'éliont servi dâi piautès dè tabourets, qu'en a ion que sè reintorna avoué sa roulière dégruchâ et on grâobon su lo ge, et que l'a portâ plieinte, po cein que n'avâi rein fé et que tot parâi on lâi avâ tapâ dessus. Ma fâi cein est z'allâ tant qu'âo tribunat, et l'a failu citâ dâi témoiens. L'ont fé démandâ la carbatière que s'est trovâïe on pou eimbrelicoquâïe per devant cllia dzuodzo et que ne savâi diéro què derè.

— « Racontâ-no on pou coumeint cein est z'u, se lâi fe lo président ? »

— « Eh mon Diu, que volliâï-vo que diesso, monsu lo président, se le répond, vo sédè prâo coumeint on est quand on est sou..... »

Lo président s'est motsi et a criâ on autre témooin.

#### Bagnolet.

Sédè-vo porquiet on a bâtsi « Bagnolet » lo cousin à Abran de la Saudzetta ? Lo vo vé contâ :

Bagnolet avâi on croulo vin et quand l'avâi bu

cauquies quartettès, l'étai on metcheint coco po sa fenna et l'allâvè tant qu'à la taupâ. Onna né que revègnai grindzo à l'hotô, trâovè sa fenna qu'étai montâie su onna chaula et que fasai dè l'oodrè su on trabliâ. Adon lo gaillâ vâo coumeinci à gongounâ, mâ la fenna qu'avâi djurâ que le ne volliâvè pas mé sè laissi eimbétâ pè se n'hommo, accroisè on bagolet et à l'avi que lo lulu arrevè proutso dè lli, le lâi fot 'na ramenâie su la tête avoué s' n'éze, que lo fond s'épelliè et que totè lè dâovè s'éparpeliont pè l'hotô, que ne reste perein à la man dè la fenna què lè dou saclio que sè trâovont crotsi su lo cotson dâo gaillâ. Adon la fenna sè met à semottâ clliâo saclio avoué tant dè fooce que se n'hommo a bintou étaï étaï lè quattro fai ein l'ai et tandi que sè ramassâvè, la pernetta a décampâ. Ma fai lè vesins qu'aviont oû dâo boucan étiont venus guegni pè la fenêtra, iô s'épelliè vont dè rire et l'est du adon que l'ont batis lo gaillâ « Bagolet. »

#### Un maréchal scié.

Le maréchal Castellane est resté légendaire à Lyon.

On le voit encore à cheval, chamarré de toutes les ferblanteries du monde. Il était grotesque, mais désagréable.

En plein dix-neuvième siècle, — sous quelque gouvernement que ce fût, — et il les a servis tous! — il ne s'est jamais préoccupé que d'une chose: satisfaire sans scrupule ses moindres caprices.

Aussi le bourgeois le détestait, le soldat le maudissait, et l'officier, ne pouvant faire plus, le blaguait.

Entre autres manies, le vieux maréchal avait l'habitude, chaque fois qu'il passait une revue d'adresser aux officiers quelques questions, toujours les mêmes.

Peste! c'était aussi une manie de Frédéric le Grand, l'aïeul de notre excellent ami Guillaume.

La veille d'une grande revue, les officiers réunis à leur cercle, résolurent de jouer un bon tour au vieux radoteur.

Ils concertèrent leurs réponses tout simplement.

Le lendemain, ça ne rate pas. Castellane s'approche d'un jeune sous-lieutenant et lui frappe sur l'épaule.

— Hé! hé!... fit-il, déjà l'épaulette!... C'est bien. Vous sortez de Saint-Cyr?

— Oui, maréchal.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal, mon père, ma mère et une sœur.

— Que fait votre père?

— Mon père, maréchal, il est gendarme.

— Ah! ah!... très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse.

— Eh! eh! Bien, bien... Et votre sœur?

— Ah! fit le jeune homme en se voilant les yeux, ma sœur!... Ne m'en parlez pas, maréchal, elle a mal tourné.

Le maréchal lui prit la main.

— Je vous demande pardon, dit-il... Si j'avais su... Il s'éloigna et s'adressa à un autre.

C'était un lieutenant à la mâle figure.

— D'où sortez-vous?

— Des zouaves.

— Officier de fortune!... Ah! ah! C'est très bien. Et il lui frappa sur l'épaule.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai mon père, ma mère et une sœur.

— Ah! ah! très bien. Que fait-il, votre père?

— Maréchal, il est gendarme.

— Très bien! oh! très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse, maréchal.

— Ah! ah! Il n'y a pas de mal à cela. Et votre sœur?

— Ah! ne m'en parlez pas, maréchal... Elle a mal tourné.

Castellane s'excusa de nouveau d'avoir été indiscret, et poursuivit son inspection. Il arrive à un jeune capitaine alsacien. Même interrogatoire. Mêmes réponses. Il interroge un sous-lieutenant de chasseurs. Même résultat. Toujours: Le père gendarme, la mère blanchisseuse et la sœur qui a mal tourné.

Le maréchal fronça les sourcils et se mordit la moustache. Enfin, après une dixième épreuve, il s'adresse à un vieux grognard sur le point de prendre sa retraite et à qui l'on avait donné l'épaulette pour grossir un peu sa pension.

— Ah! vous voilà, vous! crie Castellane d'un ton bourru. Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai un père, une mère et une sœur.

— Oui-dà, mille tonnerres!... Votre père est gendarme, n'est-ce pas?... Votre mère est blanchisseuse?... Et votre sœur et une sacrée... Quinze jours d'arrêt!

Ce jour-là, il n'interrogea plus personne; mais son air resta sombre et farouche. Il se demandait comment il pourrait bien se venger d'une scie aussi audacieuse.

Et les officiers?... Ils en rient encore.

#### Etymologies et étymologistes.

Chacun est curieux de connaître l'origine et la source d'où dérive son nom de famille et la signification de ce nom, soit son étymologie.

On a souvent tourné les étymologistes en ridicule; on a eu raison dans la plupart des cas. Et pourquoi? Il ne suffit pas, pour l'étymologiste, de se livrer à sa seule imagination et de compulsier les dictionnaires classiques grec et latin, avec le secours d'un glossaire celtique, car, avec un travail fait dans ces conditions et en négligeant l'élément ancien german, on ne réussira pas une fois sur vingt à toucher juste. Il y aura donc 19 cas où l'on aura fait fausse route, ce qui induira le public en erreur en faisant surgir de nombreux contradicteurs, d'où résultera le discrédit de l'auteur.

L'étymologie doit être basée sur des documents positifs; on doit rassembler toutes les variantes possibles d'un nom à différentes dates, et, si possible, entre le 8<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> siècles, parce qu'alors on sera en présence d'un nom latin qui aura conservé, le plus souvent, la trace du nom primitif ou de la racine